

Communication

Rapport d'activité 2002

Reto Steiner, attaché de presse de la FMH

«Pardon, j'aurais une question ...»

La désignation officielle, selon l'organigramme, est «Département de la communication». Sa tâche principale est d'être une centrale et une plaque tournante de l'information qui, le cas échéant, peut aussi servir de sorte de mur des lamentations. La gamme des questions qui lui sont posées est immense. Elle va de la demande de renseignements par téléphone des Bahamas sur le meilleur chirurgien cardiaque exerçant en Suisse à la question de savoir quelle carrière médicale devra choisir le petit dernier (onze ans!) ou dit plus crûment, quelle est la discipline médicale la plus rentable. Il peut s'agir aussi d'un journaliste étranger qui cherche un interlocuteur compétent pour lui expliquer en quelques mots comment fonctionne le système de santé publique en Suisse, d'un étudiant qui écrit son mémoire sur la propharmacie et souhaite de la documentation de la part de la FMH, ou d'un membre cherchant la copie d'un article paru dans un BMS des années soixante. La liste n'est pas exhaustive, comme on dit.



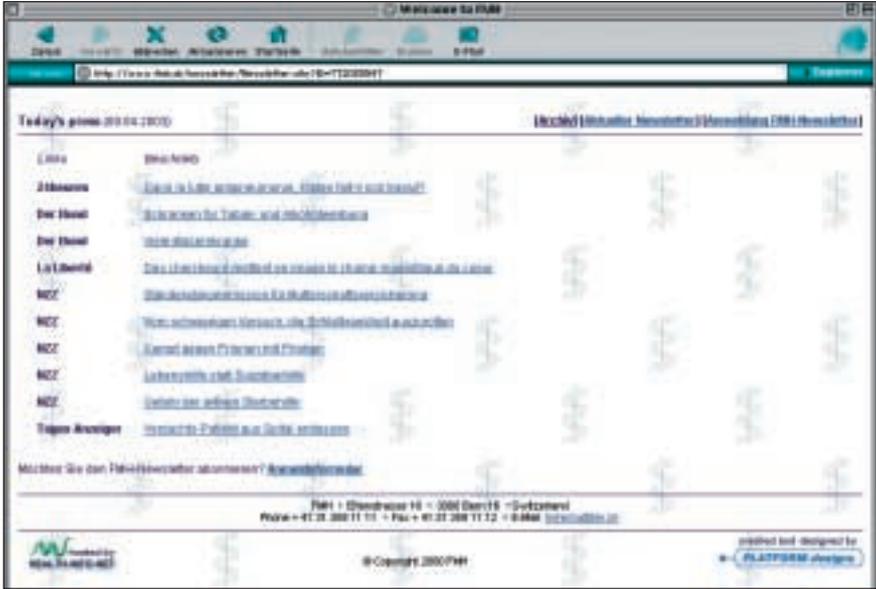
Reto Steiner

Le département de la communication au Secrétariat général de la FMH est donc également une plaque tournante, à savoir un centre de tri des informations. Les coordonnées du courrier électronique fmhinfo@hin.ch renseignent les personnes qui ne savent pas à quel interlocuteur s'adresser. Le message est ensuite dirigé vers le bon département où on pourra lui répondre, dans la mesure du possible, de manière compétente.

Le département de la communication gère aussi la partie rédactionnelle de la page internet de la FMH (www.fmh.ch) qui comporte, pour l'heure, plus d'un millier de dossiers. La statistique établit que la page internet est en moyenne appelée entre 450 et 750 fois par jour (entre 13 500 et 22 500 fois par mois!), avec une préférence marquée pour le département de la formation prégraduée, postgraduée et continue.

Un grand intérêt est montré à la revue de presse quotidienne et électronique de la FMH, qui diffuse des articles choisis de certains grands quotidiens helvétiques. Une remarque s'impose ici: nombre de journaux commencent, ces derniers temps, à limiter leur offre sur l'internet ou à la rendre payante. Cela signifie que les articles

Figure 1
Revue de presse du 9 avril 2003.



intéressants sur la santé publique ne sont plus (tous) accessibles par l'intermédiaire de la revue de presse de la FMH. On peut s'y abonner (gratuitement!), en cliquant sur la bande courante du site www.fmh.ch ou de <http://www.fmh.ch/newsletter/newsletter.cfm> qui conduit à la revue de presse du jour. Un lien permet de s'y inscrire (à droite en haut ou sous le texte).

Reste le rôle du mur des lamentations. Il faut bien parfois que quelqu'un puisse écouter celui ou celle qui a besoin de soulager son cœur. Que ce soit la plainte d'un citoyen contre ces médecins désignés globalement comme les «saigneurs à blanc de la nation», ou la colère exprimée par

l'un ou l'autre membre de la FMH contre les «journaloux» pour s'en libérer, du moins par téléphone. Il peut aussi s'agir de petits problèmes de proximité, comme l'appel d'une vieille dame de l'Oberland bernois qui a téléphoné chaque semaine pendant des mois pour remercier la FMH des bons soins reçus de son médecin, mais se plaindre simultanément du manque de sensibilité de la jeune assistante médicale. Les appels sont fréquents (qui s'en étonnerait?) sur le sujet du TARMED. Si de nombreux reproches sont adressés par anticipation, sans grande raison valable, la plupart se fondent sur des arguments pertinents.

Délégué de la FMH

Rapport d'activité 2002

Dr Pierre Bonfils

Durant l'année 2002, des tâches nombreuses et variées, essentiellement opérationnelles, m'ont à nouveau été confiées.

J'ai représenté la FMH et son Président dans des milieux très différents, au niveau de groupes de travail, lors de missions ponctuelles ou encore d'entretiens particuliers. Sans entrer dans le détail, je mentionnerai en priorité les activités suivantes: suivi des travaux du Parlement, adaptation de la traduction française du TARMED, commission tarifaire TARMED, campagnes de l'Office fédéral de la santé publique, liens avec la Société médicale de la Suisse romande et la Romandie, dossiers physiothérapie et laboratoire médical, projet TarReha, Journée des malades et Armée XXI.

En étroite collaboration avec les collaborateurs du Secrétariat général et les différentes organisations et Sociétés concernées, il s'est agi avant tout d'assurer communication, information, organisation et coordination, en vue d'assurer la continuité et de préparer les décisions à prendre.

Le but toujours poursuivi a été la défense des intérêts du corps médical.



Pierre Bonfils